

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION ORDINAIRE**

Du VENDREDI 21 JUILLET 2017

Présents : Monsieur Dominique Bonjour, Monsieur Michel Rambaud, Monsieur Jean-luc Boudouard, Monsieur Thierry Rosati, Monsieur Ludovic Disdier, Monsieur Jean-François Estachy, Monsieur Gérard Perier, Monsieur Philippe Estachy, Monsieur Pierre Guillemain, Monsieur Nicolas Aubin, Madame Marie José Garnier.

Absents : 0

1-Approbation compte rendu CM 09-06-2017

Monsieur Jean François Estachy fait une remarque concernant la perte de la taxe de séjour au profit de la communauté de communes. Il demande à ce que la somme soit précisée sur le compte rendu soit environ 25 000 euros. Le Conseil approuve à l'unanimité moins une voix le compte rendu du conseil municipal du 9 juin 2017.

2-Engagement exploitation et observation station épuration

Un contrôle doit être réalisé en période de pleine charge. En cas de nouveau résultat inacceptable si celui-ci confirme la charge polluante définie par les deux derniers bilans de 2015 et 2016 (surcharge organique), alors la commune assistée par IT 05 engagera une surveillance plus fine de la station pour voir si celle-ci présente dans le temps des désordres (flacages, début de colmatage, épaisseur plus importante de la couche de boues, baisse des rendements ou de la qualité du niveau de rejet c'est à dire des concentrations en sortie).

Le contrôle de juin était satisfaisant.

Le Conseil Municipal à l'unanimité moins une voix est d'accord pour effectuer le nouveau contrôle, en cas de surcharge la commune s'engage à surveiller de près à savoir commander de nouveaux contrôles réguliers sur une période de 6 mois.

3-Détachement Sonya LINAC et emploi mairie

Il y a deux candidatures pour effectuer les heures libérées par Mme LINAC : à partir de septembre 2017 pour une durée d'un an. Mme BOSHPAKOVA (secrétaire en poste sur d'autres communes à temps partiel) et Mme AYE qui souhaite un complément.

La majorité du conseil municipal vote pour avoir 2 personnes à temps partiel par 8 voix pour et 3 voix contre pour assurer le secrétariat de Mairie de la commune.

4-Révision taxe d'aménagement.

Le conseil Municipal débat sur la nécessité d'augmenter cette taxe.

La demande sera faite pour connaître la part de cette taxe qui revient à la commune avant de proposer une augmentation.

-5 Réfection chemin Pindreau.

Des travaux ont été faits sur le chemin de Pindreau, il faut prévoir une intervention d'une entreprise pour créer des caniveaux. Le Devis d'AMCV est de 5980 euros TTC.

Cette opération viendrait en déduction des autres travaux de voirie.

Le conseil souhaite attendre le résultat des travaux déjà effectués.

Une demande de participation sera faite à la communauté de commune et à l'hôtellerie de ND du Laus.

-6 Information rendez-vous avec le secrétaire général de la préfecture.

Il n'y a pas de possibilité de revenir sur la décision prise et donc de récupérer la taxe de séjour. La commune perdra donc les 25 000 euros de taxe de séjour chaque année. Il convient donc d'annuler la délibération.

Questions diverses.

- Monsieur le Maire informe que les 2 personnes chargées du nettoyage des bâtiments communaux sont en arrêt de travail.
Le nettoyage des locaux (toilettes, mairie,...) est fait actuellement par la NERA 70 euros TTC par semaine
Monsieur le Maire informe que le devis fait par la NERA pour le nettoyage de rentrée de l'école de la salle polyvalente est de 511 euros.
- Location : Demande d'un couple pour le logement du laus (Appartement de la poste RdC)
Le conseil municipal donne son accord pour louer aux personnes présentées par Monsieur Rambaud Volodymyr et Natalia Tsymbalyuk.
- Prix du compteur d'eau posé par la commune : 80 euros aujourd'hui. Une étude sera faite pour réévaluer ce service.
- Vérifications électriques Obligatoires Monsieur Rambaud présente le nouveau devis avec mise à jour des locaux à vérifier à savoir l'ensemble des lieux utilisés par le public (maison Benoite, mairie, école, église, communs, garage, WC réservoirs d'eau anciens fours, services techniques, éclairage public) 1040 euros au lieu de 755 euros.
- Il faut prévoir le changement de 12 blocs d'éclairage secours : Monsieur Rambaud va faire chiffrer l'ensemble.
- Il faut aussi revoir l'alarme évacuation incendie de l'école et de la mairie.
- Remerciements : Foire agricole de Charges pour la subvention versée.
- Débordement d'eau à la descente de la serve : il faudra revoir.
- Barrières du cimetière : 3 devis demandés : un seul retour à 6600 euros TTC pour l'instant.
- Remerciements adressés par Monsieur Jean-François Estachy à Monsieur le Maire et à Monsieur le premier adjoint pour l'aide apportée lors de l'incendie de son hangar.

Dominique BONJOUR
Maire

Fin de séance 23h05
La secrétaire
Marie-José GARNIER

